



Guidelines Stage et Rapport de stage en études genre

Le stage et le rapport de stage mené dans le cadre du master en études genre ont pour objectif de développer les compétences suivantes :

- Construire une grille de lecture analytique dans une perspective de genre / féministe
- Développer des compétences professionnelles dans un secteur d'activité particulier
- S'initier aux pratiques professionnelles d'institutions luttant contre les inégalités de genre
- Développer un regard réflexif et critique sur les pratiques professionnelles de l'institution au sein de laquelle le stage est mené
- Analyser l'information et développer son esprit critique
- Développer les codes et les techniques de rédaction académique

Conditions

Le stage est proposé par l'étudiant-e au -à la directeur-trice du rapport de stage qui évalue la proposition et donne ou non son accord.

Pour pouvoir s'inscrire officiellement au stage, l'accord du-de la directeur-trice du master est obligatoire. L'étudiant-e doit à cet effet remettre au secrétariat de l'institut des études genre, le contrat de stage rempli et signé par la personne responsable sur le lieu de stage et validé par la signature du-de la directeur-trice du rapport de stage.

Le stage peut être effectué auprès d'une institution publique (État, Ville, Commune, Organisation internationale, etc.), privée (entreprise, presse écrite, etc.), ou associative (ONG, association, syndicats, etc.) en Suisse, qui met à disposition de l'étudiant-e un cadre de travail en rapport avec son cursus d'études.

La durée du stage varie entre 3 mois (à pleins temps) et 6 mois à mi-temps. Dans certains cas particuliers (p.ex : forte rémunération, tremplin professionnel, etc.), et en accord avec le-la directeur de la maîtrise, il peut être étendu jusqu'à 6 mois.

Le rapport de stage en études genre a une valeur de 24 crédits. Il prend la forme d'environ 20 à 30 pages (soit environ 45 000 signes) tout compris. Il est attendu que ce document obéisse aux styles et critères de présentation d'un texte scientifique.

Structure du rapport de stage

Le rapport de stage doit être composé des éléments suivants :

- *Introduction*
- *Contexte* : présentation et description de l'institution et du contexte de stage

- *Rôle et fonction* : description et analyse du rôle et de la fonction de l'étudiant-e lors du stage
- *Analyse* : Décrire et analyser dans une perspective de genre le projet mené dans le cadre du stage
- *Apports et limites* : Proposer une partie réflexive sur les apports et les limites du stage
- *Conclusion*
- *Bibliographie*

Direction

Seuls les membres du corps professoral (PO, PAD, PT et, par extension MER) ainsi que les membres du corps intermédiaire titulaires d'un doctorat (MA, CC, CS) sont habilités à diriger les mémoires de stage en études genre.

Composition du jury

Le jury se compose du-de la directeur-riche et d'un-e juré-e choisi en collaboration avec le/la stagiaire.

Soutenance

Le rapport de stage terminé doit être remis au plus tard 3 semaines avant la soutenance à le-la directeur.trice et du-de la juré.e. La soutenance est fixée par le-la directeur-trice, en accord avec le-la candidat.e et le-la juré.e.

La soutenance débute par une présentation en 15 minutes du rapport par le-la candidat.e, puis se poursuit par les commentaires et questions du jury. La note finale du rapport de stage est fixée en majeure partie sur le contenu du rapport et dans une moindre mesure par la soutenance.

La réussite du rapport de stage donne droit à 24 crédits et une note. Si la note est égale ou supérieure à 4, les crédits correspondants sont acquis. Si la note est inférieure à 4, le rapport peut être corrigé et re-soumis une seule fois.